



**FORMATION PROTECTION DES AGENTS
Sessions 2026
À destination des DPCSR, IPCSR et examinateurs B**

Cette formation vise à se focaliser plus précisément sur le phénomène même des agressions dont peuvent être victimes les DPCSR, IPCSR et examinateurs B en prenant en compte les spécificités de leurs conditions de travail et de l'objet « permis de conduire. » en s'éloignant des formations génériques « gestion des conflits ».

Articulation de la formation autour de 6 temps forts :

1 - Tour de table : échanges autour des expériences conflictuelles ou agressions vécues, selon le souhait de chacun d'en parler.

2 - Panorama du phénomène : Définition des différents types d'agression, restitution du bilan pluriannuel des agressions commises envers les IPCSR avec focus particulier sur les années 2024/2025, statistiques : types d'agression, éléments déclencheur de l'agression, répartition géographique, typologie des agresseurs et des agents agressés - sexe, ancienneté, professionnel, particulier.

De manière plus opérationnelle :

3 - Éviter l'agression : Réflexion autour de la posture professionnelle de l'IPCSR – attitude, ton de la voix, vocabulaire, politesse et considération envers les candidats, apparence vestimentaire, recherche de solutions, accueil du candidat.

Rechercher et détecter les signes avant-coureurs de l'agression afin d'en éviter la survenance.

4 - Contenir l'agression : Si l'agression survient, faire en sorte qu'elle ne s'aggrave pas.

5 - Se mettre en sécurité : Lorsque l'agression prend de plus fortes proportions, disposer des bons réflexes de mise en sécurité.

6 - Après l'agression : connaître la procédure applicable et ses droits – information à la hiérarchie, dépôt de plainte, accompagnement et communication auprès du collectif de travail par la hiérarchie, constitution de partie civile, protection fonctionnelle, interdiction temporaire pour l'agresseur de se présenter en examen, consignation des faits dans le registre de sécurité au travail, mise en œuvre de l'audit de sécurité du centre d'examen etc.

Matériel : afin d'alimenter les différentes séquences et susciter les échanges et la réflexion, des scénettes tournées à l'INSERR, reprenant des situations réellement vécues, sont proposées tout au long de la session.

• Durée de la formation :

1,5 jours

• Nombre de stagiaires :

15 agents maximum par groupe

• Lieu de la formation :

formation réalisée localement en BER / à l'INSERR pour les sessions DPCSR et de rattrapage pour IPCSR